

Lundi 2 novembre 2009

l'étincelle

TECHNOCENTRE

Renault

Guyancourt

pour la construction d'un parti des  *travailleurs communiste révolutionnaire*

« On bosse ici ! On vit ici ! On reste ici ! »

La grève des travailleurs sans papiers s'étend. Commencée à 3 000 le 12 octobre, elle rassemble aujourd'hui 4 600 grévistes, cartes de grévistes en main.

Le mouvement touche une cinquantaine de sites, où s'organisent des « piquets » qui se sont regroupés et centralisés par grandes professions où l'emploi illégal de main-d'œuvre est devenu endémique : nettoyage, sécurité, bâtiment et travaux publics, restauration, et intérimaires.

Les travailleurs des enseignes de l'intérim sont présents dans tous les secteurs, mais se sont regroupés aussi : assemblées quotidiennes de plusieurs centaines de grévistes, comité de grève de quelque 80 délégués de piquets, pour mieux résister aux patrons de l'intérim et des entreprises utilisatrices qui se renvoient la patate chaude de leur embauche illégale.

Pour l'ensemble des branches, le mouvement est structuré, avec des délégués élus par sites, qui se rassemblent régulièrement pour décider de leur mouvement.

La détermination et le dynamisme de cette grève sont l'œuvre des grévistes eux-mêmes. Mais ils sont aidés par des militants syndicaux (de la CGT d'abord qui déjà en 2008 avaient pris l'initiative d'un premier mouvement, de SUD et de la FSU, et le soutien de la CFDT et de l'UNSA) et par des militants associatifs (RESF, Cimade, Ligue des Droits de l'homme et d'autres).

C'est l'acte II d'un mouvement qui a fait son entrée fracassante en 2008 par une première vague de grèves de ces travailleurs de l'ombre : qui vivent souvent depuis des années en France, avec des bulletins de salaires, des feuilles d'impôts, mais pourtant aucun statut légal, aucune possibilité de soins, toujours traqués par la police et à la merci d'une expulsion du territoire. Sans parler de ceux qui travaillent carrément au noir, ce qui est le cas entre autres de nombreuses femmes assurant des tâches d'aide à la personne.

Ces travailleurs se sont rebiffés et pour un deuxième round, ils recourent à l'arme de la grève. Le mouvement de 2008 avait effectivement contraint le gouvernement à définir quelques critères de régularisation, mais flous, chiches, et appliqués selon les chicaneries des préfetures. Cela ne pouvait pas durer. D'où ce mouvement plus ample encore, de travailleurs parmi les plus exploités et vulnérables, un genre de première à cette échelle. Et qui n'a pas dit son dernier mot, malgré le lourd silence du monde politique, de ceux qui à droite sont à la botte de Sarkozy, à gauche à la traîne du PS.

Sarkozy a trouvé une minable parade : parler d'autre chose, de charters que d'un commun effort divers Etats d'Europe pourraient organiser pour renvoyer des clandestins chez eux. O pardon pas des « charters », des « voyages regroupés », que ces pseudo voyagistes de droite et de gauche, main dans la main, concocteraient de concert ! Comme les gouvernements anglais (de gauche) et français (de droite) viennent de le faire pour renvoyer une trentaine d'Afghans de Londres à Kaboul, avec escale à Roissy pour en embarquer trois.

Tandis que Sarkozy finasse et élude, le monde patronal s'inquiète : la grève paralyse des chantiers du bâtiment, des sites de restauration et de nettoyage et l'intérim qui n'a jamais connu pareille grève. D'où le recours à des escouades de policiers qui évacuent des sites occupés. Chaque jour, entre 2 et 5 expulsions ont lieu. Ce qui n'entame pas l'efficacité de la grève ni le dynamisme des grévistes qui trouvent le moyen de se loger ailleurs ! Le gouvernement devra bien céder.

La lutte des travailleurs sans papiers mérite notre soutien. Il faut que leur grève gagne, qu'ils soient régularisés – comme tous les sans papiers qui de fait appartiennent au monde du travail.

En luttant pour que le patronat ne puisse pas impunément utiliser leur situation pour tirer vers le bas les conditions de salaire et de travail, ces travailleurs agissent dans l'intérêt de toute leur classe.

Pris la main dans le sac

Face à la grogne des concernés et à l'intervention de l'inspection du travail pour qui des formateurs, même baptisés « facilitateurs », ne peuvent pas travailler tout en étant au chômage, la direction a décidé de transformer pour les chefs mobilisés un jour de chômage partiel en journée travaillée.

Une demie mesure qui ne règle rien, ni légalement, ni sur le fond. Ces formations sont inacceptables pour les facilitateurs comme pour tous. Elles sont à l'image du chômage partiel dans l'Ingénierie : une mascarade.

Grippe A comme Arnaque

Dans le cadre du Plan de Continuité d'Activité en cas de grippe A, certaines directions demandent aux salariés de remplir et signer un formulaire S2N avec leurs numéros de téléphone et leur adresse mail personnels. Dans quel but ? Mystère. Si c'est pour prévenir d'une fermeture du site, nos coordonnées sont déjà dans BPU...

Pour que la direction ne prenne pas cela comme un engagement à être joignable 24h/24 et à travailler à distance, il est urgent de ne rien remplir.

Bonus : tout le monde n'est pas trader à la BNP

L'avance sur la prime d'intéressement aux performances de l'établissement est tombée avec la paye d'octobre : 246 € au lieu de 270 l'an dernier. Déjà que c'était la seule prime qui avait survécu au plan « free cash flow »... Et si on mettait de la performance dans nos salaires de base ?!

En 2010 aussi, la meilleure défense c'est l'attaque

Fin 2009, les résultats de Renault continuent à augmenter : hausse de la production et des ventes, MOP positive au 3^{ème} trimestre, objectif free cash flow positif en 2009 en vue... Tout cela n'empêche pas la direction de réfléchir à une prolongation du plan social de crise en 2010. La crise a bon dos.

Chômage partiel, suppressions d'emplois, blocage des salaires... ? On saura bien assez tôt ce que mijote la direction. En attendant préparons-nous à passer à la contre-offensive.

Dégâts pas du tout collatéraux

Le chômage partiel pour les prestataires qui travaillent au TCR, c'est selon leur société. Certains sont envoyés sur d'autres sites ou en formation les vendredis, certains font du chômage partiel mais ne sont payés que 60 % du brut tandis que d'autres sont forcés de prendre des jours de congé.

Puisque la direction de Renault impose du chômage, celle-ci doit payer les jours chômés à 100 %, aux salariés Renault comme aux prestataires.

Une journée pour rien

Pour beaucoup de collègues de Rueil-Lardy, en avance d'une semaine sur Guyancourt, la première journée de formation pendant le chômage partiel de vendredi dernier a tenu ses promesses : cette « université d'automne », comme l'appelle la direction, ne sert strictement à rien. Même pas à ramasser les feuilles mortes.

On y gagne seulement des plantages informatiques, des contenus bidons, des horaires décalés et des problèmes de transport pour certains, un peu de free cash flow pour la direction et un déficit supplémentaire dans les caisses publiques.

A mafia, mafia et demie

Les directions d'AvtoVaz et de Renault sont finalement tombées d'accord... sur le dos des salariés russes. 5 000 emplois seront supprimés à partir de décembre. Une première vague, car 25 % des 110 000 salariés de Togliatti pourraient subir le même sort.

Pour ceux qui restent, c'est déjà l'augmentation des cadences... et la promesse de lendemains meilleurs. On connaît le refrain.

Après le développement, le chômage durable

La justice a invalidé le plan de 500 départs volontaires d'Altran, une grosse société de prestation d'ingénierie qui travaille notamment pour Renault. Insuffisance des reclassements internes et externes (2 entretiens sans même une promesse d'embauche suffisait), etc. : toute ressemblance avec le PRV de Renault ne serait que purement fortuite... Altran a aussitôt proposé un nouveau plan.

Les plans de départs volontaires sont à la mode : une façon de dégraisser en douceur en misant sur le ras-le-bol des salariés. Et si on exprimait notre ras-le-bol en se mettant en colère tous ensemble ?!

Renault sous-traite ses licenciements

Idestyle a été mise en liquidation judiciaire le 14 octobre. 384 salariés reçoivent en ce moment leur lettre de licenciement. Beaucoup ont travaillé au Technocentre avant d'être jetés brutalement par Renault en décembre 2008. L'interdiction des licenciements, ça urge !

Collecte : encore un peu de patience !

l'Étincelle vous plaît ? Vous avez raison ! Hélas, elle ne vit pas seulement d'amour et d'eau fraîche. Il faut payer le papier, l'impression...

Alors n'hésitez pas à apporter votre soutien lors de la collecte pour *l'Étincelle* qui aura lieu dans quinze jours, le mardi 17 novembre.